



DECISION N° 28/1/D/FEICOM/DG DU 28 OCT 2025

Pour l'acquisition des pièces de rechange du parc informatique  
du FEICOM.

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

25/N° 28/1/DA/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/WSSS

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur AKOA PHILIPPE CAMILLE, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation N°008/DC/FEICOM/CIPM 2025 du 25 août 2025 pour l'acquisition des pièces de rechange du parc informatique du FEICOM.

DECIDE:

Article 1<sup>er</sup> : Les ETS JOEL BIDZANGA SERVICES N°RCCM : RC/YAE/2021/A/1738, TEL : 672-540-308 est déclaré adjudicataire à la Demande de Cotation visée supra, pour un montant de seize millions six cent vingt mille quatre cent neuf (16 620 409) francs en TTC. Il compte exécuter la Lettre-Commande dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable dudit Etablissement est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

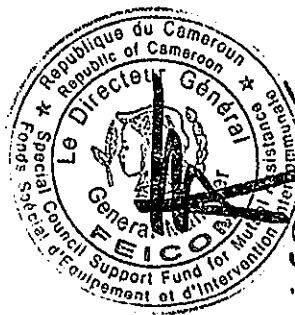
Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Yaoundé,

28 OCT 2025

AMPLIATIONS :

- ✓ MINMAP;
- ✓ ARMP;
- ✓ P/CIPM/FEICOM;
- ✓ INTERESSE;
- ✓ ARCHIVES/CHRONO;
- ✓ AFFICHAGE.



Philippe Camille Akoa  
REGISTRAT HORS-HIERARCHIE